

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur du produit	CIM VOC COMPLIANT BONDING AGENT	
Version n°	02	
Date de publication	29-Juin-2015	
Date de la révision	31-Juillet-2015	
Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version	29-Juin-2015	
No CAS	Mélange	
Usage du produit	Bonding Agent for Urethane Coatings	
Renseignements sur le fabricant	CIM INDUSTRIES INC 6900 NELMS STREET HOUSTON, TX 77061 États-Unis info@chasecorp.com Assistance générale 800 543-3458 Chemtrec (US - 24 hrs) 800 424-9300 Chemtrec (INTL - 24 hrs) 703-527-3887	
Fournisseur	Non disponible.	

2. Identification des risques

Vue d'ensemble des mesures d'urgence	DANGER Liquide inflammable - peut diffuser des vapeurs formant des mélanges inflammables à ou au-dessus du point d'ignition. S'enflamme facilement au contact d'une source de chaleur, d'une étincelle ou de flammes. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Irritant pour les yeux et la peau.
Effets potentiels sur la santé	
Voies d'exposition	Inhalation. Ingestion. Contact avec la peau. Contact avec les yeux.
Yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. Éviter le contact avec les yeux.
Peau	Peut entraîner une irritation de la peau. Éviter tout contact avec la peau.
Inhalation	Peut irriter l'appareil respiratoire. Toute inhalation prolongée peut être nocive. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols.
Ingestion	Des composants du produit peuvent être absorbés par ingestion. Effet irritant. Peut causer des nausées, des maux d'estomac et des vomissements. Ne pas ingérer.
Organes cibles	Système nerveux central. Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	Le contact fréquent ou prolongé peut causer un dégraissage et un dessèchement de la peau, entraînant une gêne et une dermatite.
Signes et symptômes	Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, étourdissements, fatigue, nausée et vomissements. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, un œdème, un assèchement, un dégraissage et des gerçures de la peau.
Effets potentiels sur l'environnement	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

3. Composition / Information sur les Ingrédients

Composants	No CAS	Pour cent
Acétone	67-64-1	60 - 100
Autres composés sous les niveaux déclarables		0.5 - 1.5

4. Mesures de premiers soins

Procédures de premiers soins

Inhalation	Sortir au grand air. Obtenir une assistance médicale en cas de besoin.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux.	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'il y a présence de lentille cornéennes, NE PAS retarder l'irrigation ou tenter de retirer les lentilles. Continuer de rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche. Ne jamais faire avaler quelque chose à une victime inconsciente ou souffrant de convulsions. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas d'ingestion en grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison.

Conseils généraux En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Indice d'inflammabilité Inflammable d'après les critères du SIMDUT. La chaleur peut provoquer une explosion du récipient. Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme.

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Mousse résistante à l'alcool. Brouillard d'eau. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO₂).

Méthodes d'extinction inappropriées Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Protection pour les pompiers

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique Le feu peut générer des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.

Équipement de protection pour les pompiers Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.

Équipement/directives de lutte contre les incendies Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. Si un réservoir, un conteneur sur rail ou un camion-citerne se retrouve dans un incendie, ISOLER le périmètre dans un rayon de 800 mètres; envisager aussi une première évacuation de 800 mètres dans toutes les directions. Rester TOUJOURS à distance des réservoirs envahis par les flammes. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Se retirer immédiatement au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il y a une décoloration des réservoirs en raison de l'incendie. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler. Certains de ces matériaux, en cas de renversement, risquent de s'évaporer en laissant un résidu inflammable.

Données sur l'explosibilité

Sensibilité aux décharges électrostatiques Non disponible.

Sensibilité aux chocs Non disponible.

Produits de combustion dangereux Non disponible.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles	Songer à une évacuation initiale dans la direction du vent d'au moins 500 mètres (1/3 mile). Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.
Précautions relatives à l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas contaminer l'eau.
Méthodes de confinement	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées.
Méthodes de nettoyage	Éteindre toutes les flammes à proximité. Ne pas rejeter dans l'environnement. Ce produit est miscible dans l'eau. Déversement accidentel important : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Utiliser un matériau non combustible tel que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour une évacuation ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversement accidentel peu important: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Nettoyer selon les réglementations applicables. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.
Autres informations	Nettoyer selon les réglementations applicables.

7. Manipulation et entreposage

Manutention	Ne pas manipuler, entreposer ni ouvrir à proximité d'une flamme nue, de sources de chaleur ou de sources d'inflammation. Protéger le produit du soleil. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Éviter de respirer les brouillards et les vapeurs. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Éviter l'exposition prolongée. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans des endroits sans ventilation adéquate. Lavez vigoureusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement.
Entreposage	Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Conserver à une température ne dépassant pas 49 °C. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Empêcher l'accumulation de charges électrostatiques en utilisant des techniques de mise à la masse et de raccordement communes. Entreposer dans un conteneur fermé loin des matières incompatibles. Stocker dans un endroit bien ventilé. Réfrigération recommandée. Conserver dans un endroit muni de gicleurs. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm
	TWA	500 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	1800 mg/m3
		750 ppm
	TWA	1200 mg/m3
		500 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	500 ppm
	TWA	250 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm
	TWA	500 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	750 ppm
	TWA	500 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	STEL	2380 mg/m3
		1000 ppm
	TWA	1190 mg/m3 500 ppm

ÉTATS-UNIS. OSHA Tableau Z-1 Limites de contaminants aériens (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur
Acétone (CAS 67-64-1)	PEL (limite d'exposition admissible)	2400 mg/m3
		1000 ppm

Valeurs limites biologiques

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Acétone (CAS 67-64-1)	50 mg/l	Acétone	Urine	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Mécanismes techniques

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau	Porter des vêtements appropriés et résistant aux produits chimiques.
Protection respiratoire	Utiliser un appareil respiratoire à pression positive s'il y a des possibilités de libération incontrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou dans toutes autres conditions où des respirateurs à adduction d'air filtré ne fourniraient pas une protection adéquate.
Protection des mains	Porter des gants de protection.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Incolore.

Odeur Acétonique.

Seuil de perception de l'odeur Non disponible.

pH Non disponible.

Tension de vapeur	30.6 kPa @25°C
Densité de la vapeur	Non disponible.
Point d'ébullition	56.05 °C (132.89 °F) estimation
Point de fusion/point de congélation	-94.7 °C (-138.46 °F) estimation
Solubilité (eau)	Miscible
Densité	0.79
Densité relative	Non disponible.
Point d'éclair	-20.0 °C (-4.0 °F) estimation
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieures, % en volume	12.8 %
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieures, % en volume	2.6 %
Température d'auto-inflammation	465 °C (869 °F) estimation
COV	0 g/l (Exempt solvant)
Taux d'évaporation	Non disponible.
Viscosité	0.3 cP
Coefficient de répartition (n-octanol/eau)	Non disponible.
Autres données	
Densité	0.79 g/cm3

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Risque d'explosion.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Acides.
Produits de décomposition dangereux	Non disponible.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Renseignements toxicologiques

Données toxicologiques

Produit	Espèces	Résultats D'essais
CIM VOC COMPLIANT BONDING AGENT		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	20182 mg/kg estimation 20 ml/kg estimation
Inhalation		
CL50	Rat	77 mg/l, 4 heures estimation 51 mg/l, 8 heures estimation
Orale		
DL50	Chien	61111 g/kg estimation
	Cobaye	62222 g/kg estimation
	Lapin	5388 mg/kg estimation
	Rat	5853 mg/kg estimation
	Souris	3027 mg/kg estimation

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Acétone (CAS 67-64-1)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	20000 mg/kg 20 ml/kg
Inhalation		
CL50	Rat	76 mg/l, 4 heures 50.1 mg/l, 8 heures
Orale		
DL50	Lapin	5340 mg/kg
	Rat	5800 mg/kg
	Souris	3000 mg/kg

Effets aigus

Sensibilisation Non disponible.

Effets chroniques Toute inhalation prolongée peut être nocive. Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Acétone (CAS 67-64-1)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Corrosion et/ou irritation de la peau Non disponible.

Graves lésions/irritation aux yeux Non disponible.

Mutagénicité Non disponible.

Effets sur la reproduction Non disponible.

Tératogénicité Non disponible.

Matériaux synergétiques Non disponible.

12. Données écologiques

Données écotoxicologiques

Produit	Espèces	Résultats D'essais
CIM VOC COMPLIANT BONDING AGENT		
Aquatique		
Crustacés	CE50 Daphnia	16088.3506 mg/l, 48 heures estimation
Poisson	CL50 Poisson	8511.8486 mg/l, 96 heures estimation

Composants	Espèces	Résultats D'essais
Acétone (CAS 67-64-1)		
Aquatique		
Crustacés	CE50 Puce d'eau (daphnia magna)	10294 - 17704 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50 Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	4740 - 6330 mg/l, 96 heures

Écotoxicité Contient une substance qui fait courir un risque d'effets néfastes pour l'environnement.

Effets sur l'environnement Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.

Toxicité aquatique Non disponible.

Persistance et dégradation Non disponible.

Coefficient de partage

Acétone -0.24

Mobilité dans l'environnement Ce produit est miscible dans l'eau.

13. Données sur l'élimination du produit

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN1090
Désignation officielle de transport de l'ONU	ACÉTONE, Solution (Acétone)
Classe(s) de danger relatives au transport	
Classe	3
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	II
Risques pour l'environnement	Non disponible.
Précautions particulières pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number	UN1090
UN proper shipping name	Acetone solution (Acetone)
Transport hazard class(es)	
Class	3
Subsidiary risk	-
Packing group	II
Environmental hazards	No.
ERG Code	3H
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.
Other information	
Passenger and cargo aircraft	Allowed.
Cargo aircraft only	Allowed.

IMDG

UN number	UN1090
UN proper shipping name	ACETONE SOLUTION (Acetone)
Transport hazard class(es)	
Class	3
Subsidiary risk	-
Packing group	II
Environmental hazards	
Marine pollutant	No.
EmS	F-E, S-D
Special precautions for user	Read safety instructions, MSDS and emergency procedures before handling.

IATA; IMDG; TMD



15. Information sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Situation SIMDUT Contrôlé

Classification SIMDUT B2 - Liquides Inflammables
D2B - autres effets toxiques - TOXIQUE

Étiquetage SIMDUT



Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Oui
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	EINECS (Inventaire européen des produits chimiques commercialisés)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Classification HMIS® Santé: 2*
Inflammabilité: 3
Danger physique: 0

Classements NFPA Santé: 2
Inflammabilité: 3
Instabilité: 0

Avis de non-responsabilité The information offered in this data sheet is designed only as guidance for the safe use, storage and handling of the product. This information is correct to the best of our knowledge and belief at the date of publication, however, no guarantee is made to its accuracy. This information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any other process. This material is intended for industrial use only. No warranty, expressed or implied is made.

Préparée par Dan Libby